

TROMPERIE SUR LA MARCHANDISE

Aujourd'hui, le gouvernement prétend faire diminuer le nombre d'avortements en promotionnant la "contraception", à grand renfort de spots TV et radio. **Le gouvernement vous ment** ; jusque dans les manuels de classe, il raconte que la contraception chimique empêche l'ovulation, qu'elle évite la fécondation : aucun être humain ne serait donc conçu et il ne s'agirait pas d'un avortement. C'est une manipulation de plus :

1) la "contraception" hormonale est abortive ! Et surtout les nouvelles drogues faussement intitulées "minipilules" et "pilules du lendemain".

2) la santé des femmes est sérieusement mise en danger par les fortes doses d'hormones synthétiques.

La pilule tue des bébés

En fait, la contraception chimique a toujours eu un effet abortif (sans parler des stérilets qui sont 100% abortifs), elle tue des bébés, mais on vous l'a caché. Et cela quel que soit le type de pilule. En effet, voici les 3 modes d'action principaux :

L'effet anti-ovulatoire : l'ovulation est souvent inhibée, mais pas toujours. Selon le type de pilule, il y a ovulation dans 2 à 60% des cas). Ainsi la fécondation reste possible, la meilleure preuve en est que sur un an, 3% des femmes qui prennent la pilule deviennent enceintes !

L'épaississement de la glaire cervicale : qui perturbe le passage des spermatozoïdes ; l'efficacité de cette barrière contraceptive est faible, de l'ordre de 25%.

La modification de la muqueuse de l'utérus : normalement la vascularité de l'endomètre croît de façon à ce qu'il puisse accueillir l'enfant en lui apportant de l'oxygène et du glucose. Les "contraceptifs" hormonaux empêchent un développement normal de l'endomètre au cours du cycle, le rendant ainsi inhospitalier pour l'enfant qui peut être conçu lorsque les 2 premiers effets échouent. Cet effet est donc **abortif**.

Aucun des modes d'action de ces produits n'est fiable à 100%. Il varie en fonction des personnes, de la nourriture qu'elles mangent et des maladies et des traitements qu'elles subissent. En conséquence une femme qui utilise la pilule, même si elle n'était pas à 100% abortive, subit à son insu des avortements chimiques !

La pilule tue des femmes

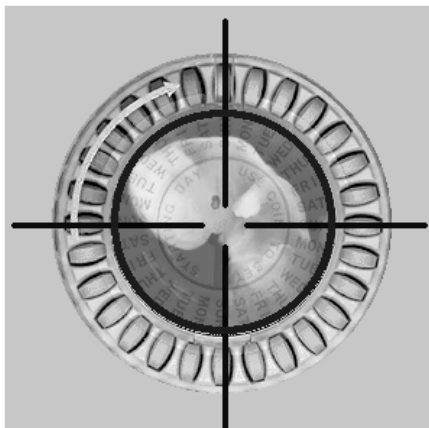
Les effets secondaires de ces produits hormonaux sont **importants**. Un certain nombre de **cancers (col de l'utérus, sein)** sont favorisés ou causés par les pilules "contraceptives". Il y a aussi de **graves troubles cardio-vasculaires**, sans parler de l'intolérance au glucose, de la cécité, des troubles de l'audition, de la toxicité hépatique... Une étude récente portant sur 46000 femmes sur 26 ans* démontre une **plus grande mortalité par maladies cardio-vasculaires ou par cancer chez les consommatrices de pilules**. Ces effets secondaires sont généralement minimisés par ceux qui gagnent de l'argent avec ces produits.

Pourtant, les écologistes dénoncent l'usage des *disrupteurs oestrogéniques* dans le plastique, la peinture, les pesticides et les "contraceptifs". Ils provoquent en effet une atrophie des organes sexuels mâles et la génération d'hormones féminines chez certains animaux mâles. Même la baisse de fécondité masculine humaine viendrait de là ! Pourtant les doses trouvées dans la nature sont bien plus faibles que les dosages

imposés à une femme prenant la pilule !

On met en cause la pollution industrielle, alors que les cancers du col de l'utérus ont augmenté de 50% au cours de la période où la "contraception" hormonale fut introduite dans les pays occidentaux : quant aux pays de l'Est et au Japon, où elle n'était pas introduite, leur taux de ces cancers sont plus bas que chez nous, malgré une pollution industrielle bien pire !

Une fois de plus, on ne vous a pas dit la vérité !



Que faire ?

Si vous souhaitez participer à notre campagne visant à ce qu'on cesse de tromper la population sur la marchandise, ou si vous souhaitez simplement en savoir plus, retournez-nous le talon.

* Le Figaro du 8/01/1999 : "les taux de mortalité, par attaque cérébrale, accident ou suicide sont nettement accrus avec cette contraception. (...) on relève une croissance sous pilule des cancers du foie (126 chez les utilisatrices contre 34 pour les autres), par cancer du poumon (107 dans le premier groupe, 71 dans l'autre) et par cancer du col de l'utérus (115 dans le premier groupe et 57 dans l'autre) (...) le risque de cancer du poumon est multiplié par deux et celui du cancer du col par quatre pour les femmes ayant pris la pilule pendant plus de dix ans."

Talon à retourner à : TDD, BP 167, 92805 PUTEAUX, FRANCE

M., Mme, Mlle :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphones : Fax :

Demande un dossier plus complet (joindre 2 timbres à 3 F.)

Souhaite participer à cette campagne